



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY A ACCOMPAGNÉ ADVEO FRANCE, LEADER DE LA DISTRIBUTION EN GROS DE FOURNITURE DE BUREAU EN FRANCE, DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE TOP OFFICE ET TOP OFFICE BUSINESS

Restructurations | 18/07/23 | Laurent Cotret Alexandra Berg-Moussa



Le cabinet August Debouzy a conseillé la société Adveo France, premier opérateur de la distribution en gros de fournitures scolaires et de bureau en France, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg et propriétaire des marques Calipage, Plein Ciel et Buro+, dans l'acquisition de certains actifs des sociétés Top Office et Top Office Business, réseau composé d'un parc de plus de 30 magasins - grandes surfaces d'équipements de bureau.

Cette opération répond à l'ambition stratégique d'Adveo France d'étendre son réseau de distributeurs locaux, notamment à travers la création d'un réseau de franchise bâti autour des marques Top Office et Top Office Business, et d'accroître sa présence dans le domaine du e-commerce.

Avec plus de 1000 adhérents sur tout le territoire dont plus de 400 sous enseigne, Adveo France se positionne désormais en acteur incontournable du marché de la distribution de fournitures de bureau.

L'équipe August Debouzy était représentée par Laurent Cotret (Associé) et Rebecca Fraguas (avocate) sur les aspects corporate, ainsi qu'Alexandra Berg-Moussa (Associée) sur les aspects de droit de la distribution, droit de la propriété intellectuelle et IT/Digital.

